

COMPTE-RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize mai, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à 20h00.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
Approbation du procès-verbal du 27 mars 2018 <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Procès-verbal approuvé à 16 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS
Mise à jour du tableau du conseil municipal <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Suites à la démission de 2 conseillers municipaux, le tableau du conseil municipal est mis à jour et validé à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR
Nouvelles désignations commissions municipales, comité consultatif, CT et CHSCT <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Il est procédé à de nouvelles désignations à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR au sein de certaines commissions municipales et autres comités
Signature d'une convention pour l'enfouissement de conteneurs et le financement de cette opération <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR
Approbation de la mise à disposition du service informatique de Territoire d'énergie 90 <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR
Tarifs municipaux club ados <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Tarifs supplémentaires, adoptés à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR
Signature d'une convention de participation financière pour la prise en charge de travaux de réfection d'enrobés de voirie communale rue Alfred Engel <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 21 VOIX POUR
Motion présentée par le groupe « Bavilliers Démocratie » contre la fermeture de l'agence postale de Bavilliers <i>17 présents, 10 absents, 4 procurations, 21 votants</i>	La Motion est ADOPTÉE A 8 VOIX POUR et 11 ABSTENTIONS (2 Conseillers ne participent pas au vote de cette Motion)

Bavilliers le 17 mai 2018

Le Maire,
Eric KOEBERLÉ

